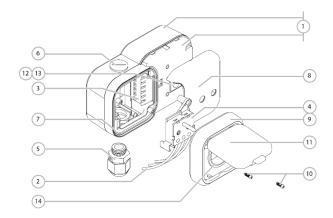


Spark 1

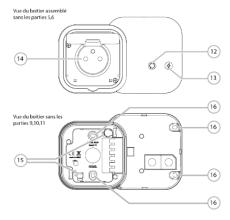
Spark 1 proposé par SPARKLIN est un socle de prise de courant monophasé 2P+T (Mode 2), In = 16 A, 230 V, 3,7kW. Spark 1 doit être installée par un installateur référencé et qualifié **IRVE** (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables).

Ce socle de prise s'installe en saillie, sur une paroi verticale ou sur un potelet fourni par SPARKLIN. Ce socle est destiné à être installé dans un garage d'habitation individuelle, dans un box individuel, dans un parc de stationnement d'immeuble collectif d'habitation ou d'usage mixte (tertiaire et habitation), dans des locaux professionnels ou dans un établissement recevant du public. Spark 1 peut aussi s'installer à l'extérieur.

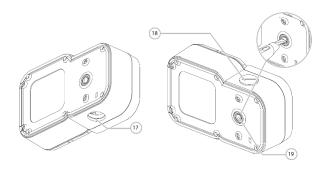
Identification du produit



- 1. Boîtier principal pour pose en saillie
- 2. Conducteurs électriques (nature section)
- 3. Bornier à 6 entrées
- 4. Bloc de prise mobile
- 5. Presse-étoupe
- 6. Bouchon d'étanchéité
- 7. Joint d'étanchéité
- 8. Capot latéral
- 9. Capot supérieur
- 10. Vis d'étanchéité de verrouillage du capot supérieur
- 11. Clapet de fermeture à ressorts
- 12. Dispositif lumineux de retour d'état sur le statut d'appairage
- 13. Dispositif lumineux de retour d'état sur le statut de chargement et de SAV
- 14. Puits destiné à recevoir la fiche contact équipée d'obturateurs de protection



- 15. Clips de fixation
- 16. Œillets de vissage pour la fixation
- 17. Dispositifs d'étanchéité (capuchons)



- 18. Entrée de câble basse
- 19. Presse-étoupe supérieur
- 20. Entrée de câble arrière

Sécurité

L'opérateur doit se référer au code du travail et aux règles de l'établissement en vigueur. Mettre hors tension le circuit d'alimentation avant toute intervention. Toujours débrancher la fiche connectée au véhicule avant de le démarrer. Seule l'utilisation des cordons fournis avec les véhicules est autorisée avec la Spark 1. La connexion sur Spark 1 et l'utilisation d'une rallonge et/ou d'un adaptateur et/ou d'une multiprise sont interdites. Le boîtier EVSE ne doit pas exercer de contrainte mécanique sur Spark 1. L'utilisation d'un parafoudre Type 2 débrochable sur rail DIN est recommandée sur le circuit d'alimentation.

Instructions de pose

Outils nécessaires :

- Un voltmètre pour effectuer la VAT
- Un tournevis cruciforme isolé 1000 V pour vis Ø4 à 4,5 mm
- Un tournevis plat
- Une clé à molette dynamométrique





- Un tournevis dynamométrique



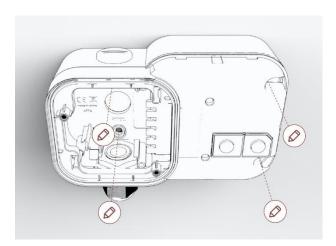
Veuillez mettre l'emballage dans une poubelle adéquate.

Selon la réglementation relative à l'accessibilité des personnes à handicapée (selon article 14 du décret n° 2006-555) Spark 1 doit être installée à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m du sol (hauteur prise verticalement entre l'axe des alvéoles du socle de prise et le sol fini) et à au moins 40 cm des angles rentrants.

Dans le cas où le propriétaire de la prise souhaite assurer la transaction sur une base unitaire de kWh, il est nécessaire que la prise soit associée à un compteur MID.

1- Prémarquage des trous pour perçage

L'opérateur peut marquer le support à travers les futs de vissage (16) du produit.



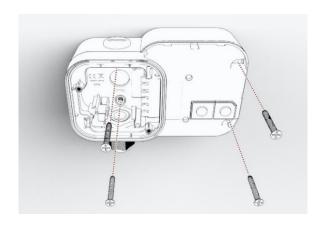
2- Pose des chevilles

Pose de chevilles adaptées au matériau et caractéristiques de la paroi destinée à supporter Spark 1 en fonction du support et des vis (ex: Ø4 x L40 mm min). Les vis de fixation doivent être isolées électriquement et protégées par des capuchons de type PZ2. Dans le cadre d'une pose avec la platine, les vis ne sont pas performantes, il n'y a donc pas besoin de capuchons pour les vis de fixation.

3- Fixation

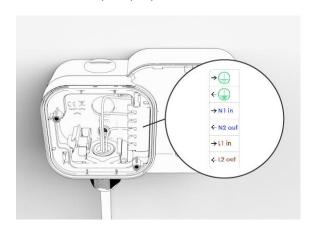
Fixation par vissage du boîtier (1) sur le support à l'aide de 4 vis \emptyset 4. Les vis de fixation ne sont pas fournies.

4- Verrouillage du presse-étoupe et des bouchons



5- Insertion des câbles

Prévoir de faire passer environ 12 mm de câble dans le boîtier. Il faut d'abord lever le levier, placer les câbles et baisser le levier puis, plaquez-les au fond du boîtier.



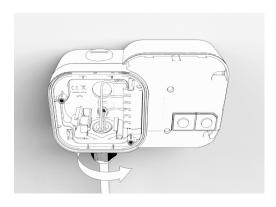
Choix du câble :

Type de câble	Longueur de câble
Cable U-1000 R2V ou H07	Moins de 25m
RN-F ou FR-N1X1G1	
2.5 mm^2 ou 4 mm^2	
Cable U-1000 R2V ou H07	Entre 25m et 40m
RN-F ou FR-N1X1G1 4 mm^2	
Cable 4 <i>mm</i> ² H07	
RN-F + une boite de dérivation	Plus de 40m
avec un câble de 6 mm^2 installé	
au plus près de la prise	





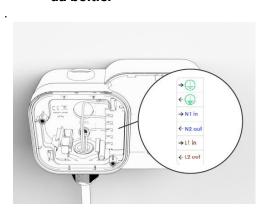
Il est déconseillé de mettre un câble multibrin non serti. Pour le câble H07 RN-F, mettre des embouts de câblage.



Arrivée du câble par le haut	Arrivée du câble par le fond	Arrivée du câble par le bas
Étanchéification de l'entrée du câble avec presse-étoupe, étanchéification de l'entrée libre avec bouchon obturateur IP66.	Insertion du câble après perçage de la membrane, étanchéification des entrées libres avec bouchon obturateur IP66. Prévoir un joint d'étanchéité sur la face arrière.	Étanchéification de l'entrée du câble avec presse-étoupe, étanchéification de l'entrée libre avec un bouchon obturateur IP66.

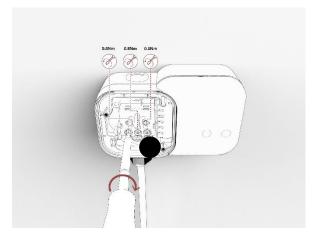
Vissage des presses étoupes (5) PG16 si entrée de câble par le bas (17). Pour une entrée de câble par le fond un joint d'étanchéité sera apporté sur la face arrière du produit. L'IP66 ne sera pas maintenu avec une entrée par le fond de la prise

6- Clipsage du cache (8) sur la partie droite du boitier



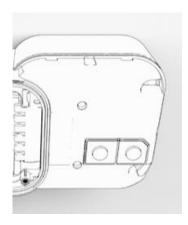
L'opérateur doit suivre les indications du marquage sur le bornier de la prise.

7- Serrage des vis des connecteurs



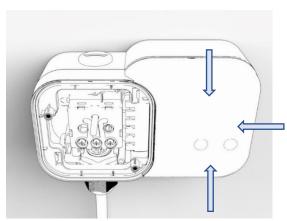
Couple de serrage des vis des connecteurs recommandé : 0,8 Nm max.

8- Clipsage du bloc de prise mobile (4)



L'opérateur doit clipser le socle de prise (4) dans le boitier. Il sera plus facile de le clipser en commençant par le haut.

9- Connexion du bloc prise (4) sur le bornier (3)

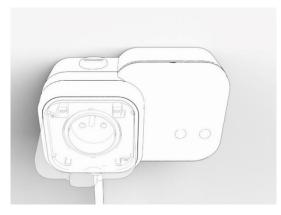






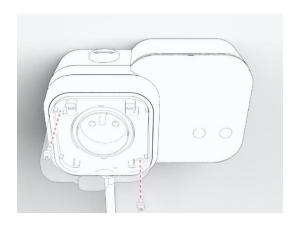
L'opérateur doit vérifier que cette partie est totalement clipsée.

10-Clipsage du capot de fermeture (11)



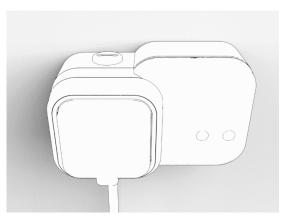
L'opérateur doit vérifier que le cache est totalement clipsé.

11-Vissage du capot de fermeture (11)



Couple de serrage des vis d'étanchéité (10) recommandé : 0,56 Nm max.

12-Dévissage du capot de fermeture (11) pour accès au bloc de prise électrique (4)



La prise est prête à être configurée.

Instructions de démontage

Tout démontage doit être réalisé par une personne qualifiée et habilitée.

Outils nécessaires :

- Tournevis plat
- Tournevis cruciforme pour vis Ø4mm.

Les outils nécessaires aux vis de fixation ne sont pas décrits dans cette notice.

Attention toute manipulation à l'intérieur de la prise doit s'effectuer hors tension

Boitier fermé



La prise est prête à être ouverte.

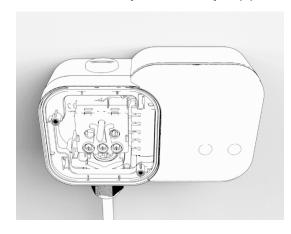


L'opérateur doit retirer les vis (10) du capot de fermeture (11).



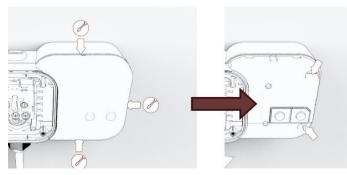


Accès au bloc de prise électrique (4)



Une fois le capot de fermeture (11) déclipsé, l'opérateur peut accéder au socle de prise électrique (4).

Accès aux vis de fixation murale



L'opérateur doit dé-clipser le capot latéral (8) pour accéder aux vis de fixation murale.

Il peut s'aider d'un embout de tournevis plat pour déclipser ce capot de fermeture (8).

Côtes d'encombrement

Caractéristiques mécaniques

Essai aux chocs : IK 08

Pénétration de corps solides/liquides : IP 55 ou IP 66

Caractéristiques matières

Boîtier (1) et capot de fermeture (11) : polypropylène renforcé

Vis du capot de fermeture (10) : Acier inoxydable

Joint (7): Caoutchouc

Tenue aux UV : Pas de changement notable en apparence après un test de 7 jours avec un éclairage de 550W/m². (Mesure colorimétrique suivant laboratoire).

Résiste aux produits :

- Chlorés pH 10-11
- Alcalin pH 9-10
- Acide pH3

Tenue au brouillard salin: 7 jours (168 h)

Matière conçue sans halogène pour la lutte contre les incendies.

Autoextinguibilité:

- 850° C / 30 s pour les pièces isolantes maintenant en place les parties sous tension.
- 650° C pour les autres pièces en matières isolantes.

Pour des questions environnementales et climatiques, nous proposons la Spark 1 de couleur gris clair afin de baisser sa température de 4 °.

Caractéristiques climatiques :

Températures de stockage et d'utilisation : - 20° C à + 45° C

Caractéristiques électriques :

Respecte la norme NF EN 60 950-1.

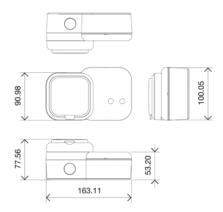
Attention : S'assurer que votre contrat de fournisseur d'énergie est compatible avec la recharge de votre véhicule électrique. Toujours débrancher la prise avant de démarrer le véhicule. Seule l'utilisation des cordons fournis avec les véhicules est autorisée avec les prises VE. L'utilisation de rallonge est interdite.

Seuls les schémas de réseaux à terre TT et TN-S sont autorisés. Spark 1 est munie d'obturateurs pour la sécurité des enfants. Présence d'obturateurs pour la sécurité des enfants.

Sécurité informatique

- L'hébergement des données se fait en France
- Politique de sécurité par notre partenaire d'exploitation TMG (analyse de risque, sécurisation des flux, pen tests)
- Conformité RGPD (DPO et analyses d'impact sur le traitement des données personnelles)
- Mémoire encryptée et inaccessible

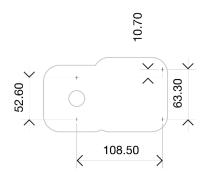
Caractéristiques techniques



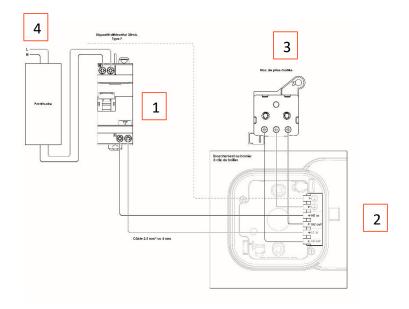


- Un dispositif différentiel par prise.
- L'utilisateur doit définir un coefficient de foisonnement* concernant l'utilisation de la prise SPARK 1

*Coefficient de foisonnement : permettant donc de calculer les puissances énergétiques appelées en simultané



Raccordement



- 1. Dispositif différentiel 30 mA, Type A, B ou F
- 2. Branchement au bornier à clip du boîtier
- 3. Bloc de prise mobile
- 4. Parafoudre Type 2

L'opérateur doit mesurer la valeur de la prise terre. La pose d'un dispositif différentiel de type A ou F 30 mA doit être prévu en amont de chaque prise. Le disjoncteur différentiel doit être de 20 A.

Il est **recommandé** de prendre un dispositif différentiel type F sur la prise de recharge. L'opérateur doit placer une étiquette nommée « prise VE » sur le compteur électrique.

- Une seule prise par ligne dédiée. (Il est interdit tout repiquage de SPARK 1)

Entretien et garantie

Nettoyage superficiel au chiffon sec ou imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser : acétone, dégoudronnant, trichloréthylène.

Ce produit doit être installé conformément aux règles d'installation et de préférence par un électricien qualifié. Une installation incorrecte et/ou une utilisation incorrecte peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit. Ne pas ouvrir, démonter, altérer ou modifier l'appareil sauf mention particulière indiquée dans la notice. Tous les produits Sparklin doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité par Sparklin. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties.

Attention : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques, un essai préalable est nécessaire.

Accessoires

Nom	Numéro	Obligatoire ou facultatif	Illustration de la pièce	Description de la pièce
2 Vis de verrouillage du capot supérieur	10	Obligatoire	95.3±0.2 12.0.1 30P	Assure le verrouillage du capot supérieur
2 Bouchons d'étanchéité HS-PG16	6	Obligatoire	A. Ecrou de vérouillage B. Rondelle C. Corps	Assure l'étanchéité au niveau des entrées de câble
Presse-étoupe HS-PG16-14 / 8.5mm-14mm IP 68	5	Obligatoire	A. Écrou de verrouillage B. Rondelle C. Corps D. Joint d'étanchéité E. Écrou d'étanchéité	Assure l'étanchéité au niveau des entrées de câble



Informations lorsque le produit n'est plus utile

Comment éliminer ce produit DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques).

Ce symbole sur le produit indique qu'il ne doit pas être éliminé en fin de vie avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets pouvant porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine, veuillez le séparer des autres types de déchets et les recycler de façon responsable. Vous favoriserez ainsi la réutilisation durable des ressources matérielles.

Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit où à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement. Les entreprises sont invitées à contacter leurs fournisseurs et à consulter les conditions de leur contrat de vente. Ce produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets commerciaux.

Références règlementaires et normatives – liste non exhaustive

- Décret du 25 juillet 2011 n°2011-873, relatif aux installations dédiées à la recharge des véhicules électriques.
- Arrêté du 20 février 2012 relatif à l'application des articles R. 111-14-2 à R. 111-14-5 du Code de la construction et de l'habitation. (Abrogé par arrêté du 13 juillet 2016)
- Décret du 13 juillet 2016 relatif aux installations dédiés à la recharge de véhicule électrique lors de la construction de bâtiments neufs.
- Arrêté du 13 juillet 2016 relatif à l'application des articles R. 111-14-2 à R. 111-14-8 du code de la construction et de l'habitation. (Abrogé par décret n° 2021-872 du 30 juin 2021)
- Arrêté du 3 février 2017 modifiant l'arrêté du 13 juillet 2016 relatif à l'application des articles R. 111-14-2 à R. 111-14-8 du code de la construction et de l'habitation. (Abrogé par décret n° 2021-872 du 30 juin 2021)
- Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre ler du code de la construction et de l'habitation et fixant les conditions de mise en œuvre des solutions d'effet équivalent
- Décret du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicule électrique. Modifie par le Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 portant modification

- du décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques et portant diverses mesures de transposition de la directive 2014/94/UE du Parlement européen et du
- Conseil du 22 octobre 2014 sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs
- Arrêté du 12 janvier 2017 précisant les dispositions relatives aux identifiants des unités d'exploitation pour la recharge des véhicules électriques. (Modifie Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 et abrogé par le décret n° 2021-1561 du 3 décembre 2021)
- Arrêté du 12 janvier 2017 relatif aux données concernant la localisation géographique et les caractéristiques techniques des stations et des points de recharge pour véhicule électrique. Art 13 (abrogé par le décret n° 2021-1561 du 3 décembre 2021 relatif à l'obligation d'interopérabilité de l'infrastructure de recharge ou de ravitaillement en carburants alternatifs ouverte au public)
- NF C 61-314 PRISE DE COURANT ELECTRIQUE et son annexe L.L.
- NF C 14-100 "traitement de la section du réseau située en amont du disjoncteur de branchement"
- NF C 15-100 " traitement de la partie située en aval du disjoncteur.
- NF C 17-200 " protection contre la foudre de septembre 2016 "
- Guide UTE C 15-722 en complément de la norme NF C 15-100
- IEC 60884-1 " normes internationale de la prise de courant pour usage domestique "
- NF EN 60669-2-1 norme " interrupteurs pour installations électrique fixes domestiques et analogues.
- Directive européenne 2014/53/UE (RED)
- Testée IK 08 : protection contre une énergie de choc de 5 joules.
- Testée IP 66: Protection totale contre les poussières; et les jets d'eau assimilables à des paquets de mer (eau saline).

Sparklin atteste que sa prise connectée répond aux conditions essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/EU. Le produit a été construit pour répondre aux conditions de l'article 10 (2) puisqu'il peut être utilisé dans a minima un Etat Membre comme observé et le produit répond aux conditions de l'article 10(10) puisqu'il n'y a pas de restriction d'utilisation dans les Etats Membres de l'UE. Cet outil répond aux conditions imposées par l'Union Européenne relatives à la limitation de l'exposition du grand public aux champs électromagnétiques pour préserver la santé. Le produit est conforme aux spécifications RF lorsqu'utilisé à 20cm du corps. La declaration de comformité peut être consultée sur https://www.sparklin.io/prise-connectée





Bande de fréquence et puissance de sortie

Mode de fonctionnement	Gamme de fréquence (MHz)	Maximum ERP (dBm)
BLE	2402-2480	5.93
Wifi	2412-2472	19.22
LTE Band 1	1920-1980	25.10
LTE Band 2	1710-1785	25.10
LTE Band 8	880-915	21.45
LTE Band 20	832-862	21.45

Limitation de l'usage

Ce produit a été conçu dans le respect des normes françaises en vigueur. Toute utilisation en dehors du territoire français n'engage que la responsabilité de l'utilisateur de la prise.

NOUS CONTACTER



SPARKLIN 4 rue de la Cornouaille 44 300 Nantes France www.sparklin.io



sav@sparklin.io 06 64 18 21 96